

Santé

Les maisons médicales en 5 questions

Vous êtes de plus en plus nombreux à consulter un médecin généraliste dans une maison médicale. Ce système présente plusieurs avantages mais il est aussi assorti de certaines conditions.



1. Qu'est-ce qu'une maison médicale ?

Une maison médicale (MM) est une structure qui propose des soins de santé généraux. Y travaillent au moins un ou deux médecins généralistes, une infirmière et une personne chargée de vous accueillir. Des kinés, psychologues, diététiciens ou travailleurs sociaux pratiquent dans certaines MM.

Il ne s'agit donc ni d'un poste de médecine de garde (1), ni d'une polyclinique (2) ni d'un ensemble de cabinets privés où chacun exercerait dans son coin. "C'est le collectif qui fait le projet d'une MM, explique Fanny Dubois, secrétaire générale de la Fédération des maisons médicales, qui regroupe 130 de ces structures implantées en Wallonie et à Bruxelles (3). La patientèle est prise en charge de façon globale et multidisciplinaire. Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées pour discuter des dossiers et échanger sur les pratiques".

2. Quels sont les avantages à être inscrit dans une maison médicale ?

Outre cette approche multidisciplinaire, vous pouvez toujours obtenir un rendez-vous médical. Si votre médecin généraliste habituel à la MM est absent, un confrère ou un confrère vous recevra. Afin de garantir la continuité des soins, ce médecin accèdera à votre dossier médical global (DMG) via un système informatique sécurisé. La plupart des MM s'impliquent aussi dans des projets de santé communautaire. Exemples : ateliers de cuisine diététique, marches organisées, séances de kiné en groupe pour améliorer sa posture, séances d'informations pour se libérer d'une assuétude... "L'objectif des activités est de promouvoir tout ce qui favorise une bonne santé mentale et physique, mais aussi de renforcer le lien social", commente Fanny Dubois.

3. Combien ça coûte ?

Tout dépend du système pour lequel votre MM a opté. Il en existe deux.

- **Le système au forfait** est actuellement pratiqué par 240 MM en Belgique – soit la grande majorité des structures. L'Inami, via les mutualités, paye un forfait mensuel d'environ 40 euros en moyenne par patient inscrit à la MM. Ce forfait couvre les honoraires des médecins, les soins infirmiers et la kinésithérapie si la MM en propose. Et ceci, quel que soit le nombre de consultations ou prestations dont vous bénéficiez effectivement. Dans ce système forfaitaire, vous ne payez

donc rien et vous n'avez aucune attestation de soins à rendre à votre mutualité.

- **Le système "classique" à l'acte** : à la fin d'une consultation ou d'une prestation médicale ou paramédicale (kiné, psychologue, etc.) ou de soins infirmiers, vous payez un honoraire au prestataire. Soit ce prestataire vous remet une attestation de soins que vous devrez faire parvenir à votre mutualité pour être remboursé. Soit il envoie l'attestation de soins directement par voie électronique à votre mutualité et vous serez remboursé sans aucune démarche. "La petite minorité de structures qui fonctionnent encore à l'acte applique très largement le tiers-payant, précise Fanny Dubois. Vous ne payez que le montant qui reste à votre charge après l'intervention de votre mutualité."

4. Comment bénéficier des consultations et prestations ?

Vous devez vous inscrire dans la MM de votre choix la première fois que vous vous y rendez. Votre inscription sera effective le 1^{er} du mois suivant. S'inscrire dans une structure qui a choisi le système forfaitaire s'accompagne d'un contrat entre vous, l'Inami (via votre mutualité) et la MM. "Chaque partie a des obligations, explique Fanny Dubois. En tant que patient, vous vous engagez à consulter uniquement les prestataires de la MM pour les soins généraux. Si vous consultez ailleurs de votre propre ini-

tiative, sauf exceptions (médecine de garde, urgence à l'étranger, etc.), vos soins ne seront pas remboursés. De son côté, la MM est tenue de vous garantir des soins de qualité et l'accès aux consultations. Quant à l'Inami, il s'engage à verser les forfaits mensuels à la MM, ce qui permet de payer les personnes qui y travaillent."

5. Puis-je choisir mon médecin ou changer de maison médicale ?

Généralement, on vous attribue un médecin qui prendra en charge votre DMG et vous suivra au long cours. Cela dit, vous pouvez exprimer votre préférence pour avoir d'emblée tel ou tel prestataire – une femme, par exemple. "Nous essayons d'en tenir compte dans la mesure des disponibilités et possibilités inhérentes à chaque MM, explique Fanny Dubois. Si nous ne pouvons répondre à votre demande – notamment parce que la plupart des prestataires ont déjà assez de patients – alors nous vous référons vers une autre MM ou un autre médecin des environs."

Bien sûr, vous avez le droit de vous désinscrire d'une MM. La désinscription sera effective le 1^{er} du mois suivant votre demande.

// CANDICE LEBLANC

(1) Les maisons médicales sont généralement ouvertes en semaine de 8 à 19 h (hors jours fériés).

(2) Une polyclinique abrite plusieurs spécialités médicales (ex. : dermatologie, ORL, gynécologie, etc.).

(3) Il existe deux autres fédérations francophones, plus petites : la FéPraFo et Médecine pour le Peuple, fondée par le PTB.

Pour trouver une maison médicale près de chez vous, consultez :

- Le site de la Fédération des maisons médicales : maisonmedicale.org (les MM "Médecine du Peuple" sont reprises dans la liste).
- Le site de la Fédération des pratiques médicales de première ligne au forfait (FePraFo) : fepraf0.be

INCAPACITÉ DE TRAVAIL

Calendrier de paiement des indemnités

Vous trouverez ci-dessous les dates auxquelles seront payées les indemnités d'incapacité de travail et d'invalidité pour le deuxième semestre 2023 (juillet à décembre). En fonction de votre banque, il est possible que l'argent arrive sur votre compte 1 à 3 jours ouvrables plus tard.

Les indemnités d'incapacité primaire

Vous êtes salarié ou chômeur en incapacité de travail depuis moins d'un an ? Vous êtes payé 2 fois par mois.

LA MC VOUS PAIE LE	POUR LA PÉRIODE
18 juillet	du 1 au 14 juillet
3 août	du 15 au 31 juillet
17 août	du 1 au 14 août
4 septembre	du 15 au 31 août
18 septembre	du 1 au 14 septembre
3 octobre	du 15 au 30 septembre
17 octobre	du 1 au 14 octobre
31 octobre	du 15 au 31 octobre
16 novembre	du 1 au 14 novembre
4 décembre	du 15 au 30 novembre
18 décembre	du 1 au 14 décembre
21 décembre	du 15 au 31 décembre

Les indemnités d'invalidité

Vous êtes en incapacité de travail depuis plus d'un an ou indépendant ? Vous êtes payé 1 fois par mois.

LA MC VOUS PAIE LE	POUR LA PÉRIODE
27 juillet	du 1 au 31 juillet
29 août	du 1 au 31 août
27 septembre	du 1 au 30 septembre
27 octobre	du 1 au 31 octobre
28 novembre	du 1 au 30 novembre
19 décembre	du 1 au 31 décembre

Consultez les indemnités qui vous ont été payées via votre dossier en ligne sur mc.be/ma-mc ou via l'app Ma MC.

VOS AVANTAGES

Qualias : votre avantage Optique... en mieux !

>> Bonne nouvelle : dès le 1^{er} juillet (1), votre avantage MC sera déduit directement à la caisse dans les centres optiques Qualias ! Vous ne devrez plus avancer la somme avant d'être remboursé par la MC.

> Votre avantage MC : 120 €

À l'achat de lunettes de vue, verres ou lentilles, la MC vous rembourse jusqu'à 120 euros. Cet avantage est valable une fois tous les 3 ans. Mais si votre dioptrie change (de minimum 0,5), vous pouvez obtenir le remboursement tous les ans, toujours sur prescription d'un ophtalmologue.

> Remboursement immédiat

En réalisant votre achat chez Qualias, vous bénéficiez du tiers payant : plus besoin donc d'avancer les 120 € de votre avantage MC. Une double bonne nouvelle pour vous : d'une part, vous payez moins lors de votre passage en caisse. D'autre part, vous n'aurez plus de démarches à effectuer auprès de la MC. Pour pouvoir bénéficier du tiers payant dans nos centres optiques Qualias, vous devez être en ordre de cotisation MC. En cas d'utilisation partielle de l'avantage (achat inférieur à 120 €) ou dans un délai de moins de 3 ans, Qualias ne pourra pas déduire votre avantage du montant de votre achat : il vous suffira alors de rentrer les documents à la MC (via l'app Ma MC ou une boîte aux lettres) pour être remboursé.

> Et toujours 20 à 40 € de réduction

Qualias offre à tous les membres MC une réduction supplémentaire sur les lunettes de vue dans tous ses magasins :

- Pour les plus de 18 ans : 20 % de réduction ou 2^e paire gratuite.
- Pour vos enfants de moins de 18 ans : 40 % de réduction ou 2^e paire gratuite.

La réduction sera appliquée sur le prix des verres et des montures après déduction de l'intervention éventuelle de l'assurance soins de santé obligatoire. Les lunettes solaires, lentilles et accessoires ne sont pas concernés.

>> Plus d'infos sur mc.be/optique. Retrouvez les centres proches de chez vous sur qualias.be.

(1) Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale de la MC et de l'Office de contrôle des mutualités.

Art et histoire

Les 70 ans de Notre maison !

Le bâtiment *Notre maison* fête ses 70 ans d'existence ce 30 juin. Pour célébrer cet anniversaire, la peinture ornant le mur du Café Restaurant a été entièrement restaurée. La présentation de ce rafraîchissement permettra de mettre à l'honneur le passé ouvrier de Charleroi !

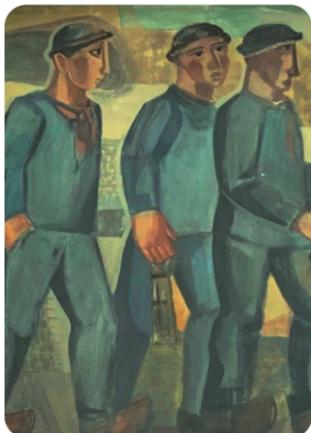
Plus qu'un bâtiment, *Notre maison* est un témoin du passé de la ville. Situé en plein cœur de Charleroi, le bâtiment abrite des bureaux mais également le Café Restaurant *Notre Maison*, grandement connu pour sa fresque. Réalisée par Zéphir Busine et Georges Boulmant, cette peinture rend hommage aux ouvriers qui ont fait la prospérité socio-économique de la région et qui ont lutté pour acquérir des droits sociaux et un travail décent. À l'occasion des 70 ans de la bâtisse, le Mouvement Ouvrier Chrétien Charleroi-Thuin, partenaire de la MC, et le Café Restaurant *Notre Maison* ont lancé une campagne de financement participatif. Leur souhait : atteindre 3.000 € afin de restaurer cette singulière œuvre d'art. Objectif atteint et même dépassé grâce aux nombreux contributeurs ! La somme récoltée a donc per-

mis de financer les travaux. Le 30 juin, tout un chacun en découvrira le résultat et pourra prendre part aux festivités prévues pour l'occasion.

Un projet social

Le Café Restaurant est une entreprise d'insertion sociale qui emploie une dizaine de travailleurs. Les personnes engagées proviennent le plus souvent d'un organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) ou d'un CPAS (article 60). L'objectif est d'offrir aux personnes en réorientation une dernière étape dans leur processus d'insertion sociale et professionnelle.

Notre Maison est accessible à tous et à toutes les bourses (potage du jour à 3,30 euros). Il est un lieu de vie pour les militants (soirées débats, rencontres, projets), un lieu d'expérimentation de projets (récupération alimentaire, consommation locale, gestion



des déchets...). Enfin, c'est un lieu culturel : exposition d'artistes de la région et/ou d'œuvres en lien avec la militance, les enjeux de sociétés, concerts, spectacles, conférences gesticulées... Tous ces événements sont gratuits ou à participation libre.



Programme du 30 juin :

- 9h-12h : expositions et ateliers des organisations constitutives : boulevard Joseph Tirou 167 (1^{er} étage, salles A et B)
- 15h-17h30 : conférence gratuite "Les mouvements contestataires d'hier et aujourd'hui" avec Camille Vanbersy du Carhop et Jean Faniel du Crisp
- 18h : inauguration de la restauration de la peinture murale de Zéphir Busine et Georges Boulmant en présence d'Elvira Iozzi, restauratrice d'œuvres d'art
- 19h : repas au Café Restaurant *Notre Maison* (payant, réservation souhaitée)
- 20h30 : concert du GAM

Plus d'infos et réservations : moc-ct.be • 071 312 256

VOLONTARIAT ÉNÉO

Partagez votre talent au Repair Café de Lobbes !

///

>> Les réparations ont un succès fou et l'équipe motivée du Repair Café de Lobbes cherche des nouveaux volontaires pour continuer à s'agrandir. Et si le prochain réparateur, c'était vous ?

Vous avez des compétences d'électricien ? Vous avez l'âme bricoleuse ? Vous luttiez contre le gaspillage et la surconsommation ? N'hésitez pas à vous manifester !

En quoi consiste un Repair Café ?

Les Repair Cafés sont des initiatives portées par et pour des citoyens qui proposent la réparation gratuite d'objets endommagés. Au-delà des réparations, les Repair Cafés sont surtout des lieux de rencontres conviviales et de partage avec un objectif commun : s'inscrire dans une logique de consommation responsable.

Dates : chaque 3^e lundi du mois de 15h à 18h30

Lieu : Espace Transition (rue de l'Abbaye 30A à Lobbes)

Plus d'infos : hainaut.oriental@eneo.be • 071 54 84 11

ÉNÉOSPORT

Une journée dédiée à la découverte sportive

///

>> Le cercle de marche "Les Piedescous" organise une journée multisport le 29 juin prochain.

- À 9h, en guise d'échauffement, une marche de 5 ou 7,5 km !
- Pour dîner, une vente de sandwichs sera organisée et un bar sera ouvert.
- L'après-midi, vous pourrez tester diverses activités sportives : démonstration du programme Viactive, boccia, tournoi de pétanque et mini-golf.

En pratique

Date : le jeudi 29 juin à partir de 9h

Lieu : Hall polyvalent d'Ecaussinnes (rue de Sacueni à Ecaussinnes)

Inscription obligatoire auprès de Philippe Rouchy (rouchyphilippe@yahoo.fr) ou de Maurice Delvigne (maurdelvigne@gmail.com)

LE 29
JUIN À
ÉCAUSSINNES

ÉnéoSport

Journée sportive pour les 50 ans et +

Pratiquer une activité sportive régulière, quel que soit l'âge, c'est bon pour la santé ! Participer à la journée sportive d'ÉnéoSport, c'est l'occasion de découvrir une bonne partie des activités qui se déroulent près de chez vous.

Cette journée est dédiée aux personnes de 50 ans et plus. Vous pourrez y tester de 2 à 4 activités parmi un large choix de disciplines sportives : Indiaka, Pickleball, gym, Zumba Gold/Pilates, Tai-chi, Seated Tai-chi,



yoga, GymViative, marche, cyclo, badminton, tennis de table, pétanque, initiation à la marche nordique et initiation au jogging.

La clôture festive de la journée sera assurée par les Appaloosa Country Dancers lors d'une initiation/démonstration de danse country !

Date : le mardi 27 juin
Lieu : Centre Adepts à Loverval (allée des Sports 12)
Prix : 12 € (comprenant un sandwich et une boisson)
Inscription obligatoire : hainautoriental@eneosport.be • 071 54 84 01

Ocarina

Il reste des places pour les séjours !

À la recherche d'un séjour mémorable pour votre enfant cet été ? Il reste de la place dans les séjours suivants, lesquels ont tous un arrêt dans notre région pour vous faciliter la tâche !

- Du 15 au 22 juillet, pour les 10-13 ans : *Retour vers le passé*, à Han-sur-Lesse

- Du 1^{er} au 8 août, pour les 13-15 ans : *Fun et découverte*, à Heino (Pays-Bas)
- Du 5 au 12 août, pour les 7-10 ans : *Cap mer*, à La Panne

Retrouvez l'offre complète sur ocarina.be/nos-vacances/les-sejours/

Votre avantage MC

En tant que membre MC, les participants bénéficient d'une réduction de 170 € (270 € pour les bénéficiaires de l'intervention majorée - BIM) sur le prix des séjours Ocarina (avantage par an et par enfant de 7 à 17 ans, jusqu'à 21 ans pour les jeunes en situation de handicap).

PROMO SPECIALE
verres solaires polarisés

QUALIAS
Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition
Partenaire Mutualité chrétienne

SANS
verres polarisés

AVEC
verres polarisés

Monture + verres **99€**
unifocaux à partir de* :

Monture + verres **199€**
progressifs à partir de* :

Pour tout renseignement
071/15 99 15

*voir conditions en magasin, offre valable jusqu'au 30/06/23

Contactez la MC dans votre région :

- 📍 rue du Douaire 40, 6150 Anderlues
- ☎ 071 548 548
- 🌐 mc.be
- ✉ mcho@mc.be